

# Le bouleau

Autor(en): **Aubert, Sam.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **86 (1935)**

Heft 5

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784600>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

86<sup>me</sup> ANNÉE

MAI 1935

N° 5

## Le bouleau.

Le bouleau est-il un arbre forestier ? A ce propos, on pourrait répondre comme celui à qui l'on demandait s'il était socialiste : *ça dépend !* En effet, cela dépend du pays, de la région considérée. Evidemment, dans les contrées nordiques, européennes et asiatiques, le bouleau peut être rangé parmi les arbres forestiers, car il est un des constituants essentiels de la sylve. *Christ*, le grand botaniste décédé en 1933, presque centenaire, a écrit : « Toutes les forêts de Laponie se composent de *Betula pubescens* et c'est encore cette espèce qui couvre toute la Sibérie, où il atteint une grande taille. C'est lui qui, sur les rives de l'Amour, forme avec les conifères ces grandes forêts . . . ». D'après le même auteur, « il ne manque pas dans les montagnes du Midi; sur l'Etna, il atteint une altitude de 2014 m ». En Scandinavie, ce sont les forêts de bouleaux qui peuplent les montagnes et s'élèvent le plus loin vers le nord.

Mais en Suisse ? Si nous nous en tenons à la partie cisalpine du pays, nous observons que le bouleau est un arbre essentiellement répandu le long des cours d'eau, sur les rives des lacs et, par-ci par-là, contre les pentes des montagnes, dans les endroits frais, les ravins. A ce propos, peut-on parler de peuplements, de forêts de bouleau d'une certaine importance ? A peine, car ce n'est que très rarement que, dans leurs rapports ou leurs statistiques, les forestiers font une place au bouleau.

C'est avant tout dans les *tourbières* que, associé au pin de montagne, le bouleau prend de l'extension et forme des peuplements d'une certaine densité. Quiconque a parcouru les tourbières du Jura aura été certainement frappé de la part importante que le bouleau prend au boisement d'un certain nombre d'entre elles et de la clarté que son écorce jette dans la sévérité du paysage. Ces tourbières, elles vous ont une physionomie qui inspire la mé-

lancolie et contraste singulièrement avec celle des prairies qui, d'ordinaire, les environnent et où, pendant l'été du moins, tout est vie, verdure, teintes plaisantes. Le naturaliste *Ch. Martins* a écrit quelque part : « N'était leur végétation de pins et de bouleaux, l'aspect des tourbières du Jura serait absolument celui de la toundra laponienne. »

Si le bouleau paraît ainsi se plaire dans les tourbières du Jura, ce n'est peut-être pas tellement à cause de leur climat froid et humide, mais parce qu'il n'y rencontre pas la concurrence des autres essences indigènes, l'épicéa en particulier, dont l'ombre doit lui porter préjudice. Dans le Jura, à part les rives des lacs et des cours d'eau, le bouleau est extrêmement rare et, dans la zone forestière de la Vallée de Joux, on n'en connaît qu'un très petit nombre d'individus. Ainsi l'un d'eux, situé à 1350 m environ, dans un endroit dégagé et normalement ensoleillé, haut de 3—4 m, présente une croissance vigoureuse, une taille élancée, tandis qu'un autre existant à 1 km plus au sud, à 1400 m d'altitude à peu près, mais dans une station moins privilégiée et pauvre en lumière, est d'un aspect minable; ses branches, meurtries ou brisées par le poids de la neige, en disent long sur son mauvais état de santé. Le sujet précédent, au contraire, ne porte aucun stigmate d'un maltraitement quelconque par la neige et il est difficile d'admettre que, par suite d'une augmentation d'altitude de 50 m, la charge de la neige hivernale devienne telle qu'un pied de la même espèce soit incapable de la supporter. La malvenue du sujet numéro 2 doit être attribuée au défaut de lumière, dont la conséquence a été de provoquer un état d'affaiblissement, une sorte de rachitisme ne lui permettant pas de résister aux rigueurs de l'hiver.

Dans le Jura, au voisinage des habitations, au milieu des prés, on observe souvent des bouleaux d'une belle taille et en pleine vigueur. Des pieds d'une vingtaine de mètres de hauteur et d'un diamètre respectable ne sont pas rares. C'est que là, ils sont en plein soleil, dans un sol convenable et ont tout ce qu'ils exigent pour vivre et prospérer. Et ces arbres isolés, ou plantés en avenue, ne confèrent-ils pas au paysage un charme tout particulier ? Avec leur écorce blanc d'argent, leur feuillage léger, leurs rameaux déliés et flexibles qui ondulent avec grâce aux souffles du vent et se jouent des assauts de la tempête, ils rompent la

monotonie des campagnes vides avec bien plus d'élégance et d'harmonieuse grandeur que les noirs et sévères conifères, dont la place est ailleurs.

Comme arbres d'ornement, les bouleaux sont de plus en plus recherchés; dans les jardins qui se créent auprès de nombreuses villas modernes, à la ville ou à la campagne, on peut voir actuellement des bouleaux prendre place au milieu des gazons ou des parterres de fleurs. Et l'on se persuade bien qu'ils apportent, dans ces milieux artificiels, un élément d'harmonie et de discrète beauté.

On procède actuellement, à la Vallée de Joux, au boisement de la lande inculte qui s'étend au sud du lac, et si l'effectif principal de ce peuplement en herbe consiste en saules de diverses espèces, il s'y ajoute néanmoins de nombreux bouleaux et pins prélevés dans la tourbière voisine. Nul doute qu'ils n'y prospèrent au mieux. Un ensemencement donnerait-il de bons résultats ?

C'est douteux ! Car la capacité germinative des graines de bouleau est relativement faible. On peut déjà s'en rendre compte dans les tourbières et autres lieux où le bouleau est assez fréquent; en effet, le nombre des jeunes individus y est très minime.

Il y a bouleau et bouleau. Parmi la multitude des individus qui, en Europe, s'offrent à leurs observations, les botanistes s'accordent à reconnaître deux espèces principales comprenant chacune plusieurs formes intermédiaires, d'origine hybride, races locales que de très patients spécialistes se sont appliqués à différencier, en se basant surtout sur la largeur de l'aile de la graine.

Mais il existe encore une troisième espèce de bouleau, buissonnante celle-là, atteignant tout au plus un mètre de haut : le *bouleau nain*, caractérisé par ses feuilles rondes et crénelées et très abondant dans les régions nordiques, où il est un des éléments essentiels de la flore de la toundra, vaste étendue marécageuse qui s'avance vers le nord au delà de la zone forestière. Par contre, en Europe centrale, il est strictement cantonné dans les tourbières dont le climat humide et froid rappelle, dans une certaine mesure, celui de son pays d'origine. Au reste, il y devient toujours plus rare, car les tourbières disparaissent les unes après les autres, transformées qu'elles sont en terrains productifs par le drainage et la culture. Et avec elles s'en va également le bouleau nain, car, tout comme certaines plantes délicates des vieilles forêts sont in-

capables de supporter les conséquences de l'éclaircie et disparaissent, lui aussi succombe devant les conditions d'existence nouvelles nées de l'assèchement du substratum.

Les botanistes qualifient le bouleau nain, ainsi que bien d'autres plantes, de *relique glaciaire*. En effet, il fait partie de ce contingent de végétaux originaires des pays arctiques, que les anciens glaciers ont refoulés dans le centre de l'Europe et qui, les glaciers disparus, ont été capables de s'y maintenir en des stations appropriées. Que le bouleau nain ait vécu sur le plateau suisse, en pleine période glaciaire, on en a la preuve par les restes fossiles retrouvés dans les dépôts morainiques datant de ces temps lointains. En compagnie de divers saules, il a été l'un des premiers arbustes qui ait occupé le sol libéré de ses glaces. Plus tard, avec l'amélioration du climat, ont pris pied les bouleaux arborescents, le pin et la série successive des autres essences, ainsi que les analyses de pollen conservé dans les couches de tourbe l'ont prouvé.

Il est assez certain qu'autrefois, sans remonter au delà de la période historique, le bouleau était plus abondant qu'aujourd'hui. Ainsi, à la Vallée de Joux, les travaux de drainage et de mise en culture des terrains sis au fond du val, et constituant de maigres prairies fourragères, mettent souvent au jour des troncs de bouleaux dont le bois est plus ou moins mortifié, mais dont l'écorce est encore assez bien conservée. Ce qui tend encore à confirmer la certitude de l'ancienne extension du bouleau en Suisse, c'est le grand nombre de localités dont le nom dérive de *biolle* = bouleau en patois, ainsi : *Bioley*, *Biollayre*, *Biolettes*, *Biollattes*, *Les Bioux* (hameau de la Vallée de Joux), etc. Dans le Haut-Valais, de langue allemande, nous avons *Birchi*, *Birch*, *Birchmatt*, *Birchen*, termes étroitement apparentés avec Birche, équivalent en dialecte suisse allemand de *Birke*, bouleau. Autrefois, on désignait volontiers les localités d'après les arbres qui y existaient en abondance. Innombrables sont les noms de lieux dérivés de « chêne », etc.

On ne passe pas devant un bouleau de belle envergure sans s'arrêter. D'abord, parce que le bouleau est un arbre trop différent de ses congénères, conifères et autres feuillus, pour ne pas attirer l'attention sur lui. Cette écorce blanche, cette silhouette frileuse, tout cela évoque le Nord, les espaces illimités d'où il est origi-

naire. Ensuite, parce que c'est un bel arbre, un arbre qui plaît, duquel se dégage un charme réel. Et dans notre petite Suisse, les arbres, on les aime, on les apprécie, non pas seulement pour leur valeur marchande, mais aussi parce que chacun d'eux réalise une parcelle de cette beauté dont la Nature est faite, de cette Nature dont nous devons chercher sans cesse à conserver l'intégrité.

Sam. Aubert.

---

## Un voyage d'études forestières en France.

(Suite.)

### 4<sup>me</sup> journée.

#### Reboisement de sols maigres, sablonneux, de la Sologne.

La Sologne est un vaste plateau, d'environ 500.000 ha., situé dans le coude de la Loire près d'Orléans. C'est un îlot de terrains argilo-siliceux au milieu de formations calcaires. Le sol est constitué par un mélange de sable argileux, d'argile et de grains de quartz. Le sable prédomine à l'ouest, l'argile au centre. Ces terrains sont très pauvres en éléments fertilisants et dépourvus de calcaire. Selon la teneur en argile, ils sont plus ou moins imperméables et montrent la tendance à se transformer en marais. Le sol est souvent recouvert d'eau en hiver et desséché en été.

Au moyen âge, plus de la moitié de la Sologne était recouverte par des taillis simples, ou des taillis sous futaie dans lesquels dominaient le chêne pédonculé et le charme. La présence de la Cour des rois de France dans la vallée de la Loire exerçait une bonne influence sur la région. Les forêts étaient exploitées sans abus et les fossés d'assainissement entretenus. Au XVII<sup>me</sup> siècle, le départ de la Cour et des grands propriétaires provoqua le dépeuplement de la région; les drainages furent négligés; les grands propriétaires, vivant loin de leur domaine, exploitèrent exclusivement leurs forêts et le parcours causa des dégâts. A la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle, la forêt était réduite au quart de sa surface primitive; la Sologne, qui avait connu 4 siècles de prospérité, était devenue un vaste marais.

A la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle, les premiers reboisements furent amorcés. L'introduction du pin maritime (*Pinus pinaster*) date de 1770 et peu à peu cette essence fut appréciée. L'empereur Napoléon III s'intéressa à ces travaux et en 1858 se constitua le « comité central d'agriculture de la Sologne », composé des grands propriétaires. Un plan d'ensemble fut établi portant sur l'assainissement, le reboisement et la culture des terrains jugés de qualité suffisante. Pour le reboisement, les propriétaires recoururent d'abord aux espèces spontanées que l'on trouvait dans les forêts dégradées, soit : le chêne rouvre (*Quercus sessiliflora*), le chêne